

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2011/56

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 14 novembre 2011

*L'an deux mille onze et le quatorze novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr **Pierre MAURIN**.*

Date de convocation : le 07 novembre 2011

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13 votants : 13

Résultat du vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 1

Présents : M. MAURIN – CHAUSSIGNAND – JOLLIVET - TESTON – CROZIER - BEUGNET – BOUAZZA - CORNET - HILAIRE - SALA – VERNET – VOLLE – DELAUZUN.

Excusés : Denis AUZAS.

Absents : David FIALON.

Mme SALA Nathalie a été élue secrétaire.

Objet : Renonciation droits de propriété sur la collection archéologique communale – Fouilles de 1972 à 1994

Considérant que la commune a pris connaissance de l'inventaire de la collection archéologique lui appartenant.

Considérant que le conseil général de l'Ardèche porte le projet du Musée archéologique d'Alba La Romaine.

.../...

Considérant que le musée conservera dans une collection publique inaliénable les collections archéologiques issues du site.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents :

- Accepte que la commune d'Alba La Romaine renonce à ses droits de propriétés sur la collection archéologique issue des fouilles pratiquées de 1972 à 1994 sur les parcelles dont elle était alors propriétaire.
- Précise que la liste des objets composant cette collection figure en annexe de la présente délibération.
- Précise que les objets de cette collection ne devront en aucun cas quitter le territoire communal.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 14 novembre 2011.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 15 novembre 2011
LE MAIRE
Pierre MAURIN.

.../...